

AVRIL

MAI

JUIN

2013



L'écoute GRETZOISE

Trimestriel d'informations de la ville de Gretz-Armainvilliers - N°96

**LA BD
S'INVITE
DANS
LES ECOLES**



collection **SolAir**
by Optic 2000

monture + verres solaires
polarisants

Optic 2000 soutient la
Fondation Michel Jullion

Optic 2000 Une nouvelle
vision de la vie



Une protection 100% UV
Une vision plus nette et plus contrastée
Pas de reflet éblouissant

59€

www.optic2000.com

Essai gratuit des verres Correcteurs
Prix sur demande

Un regard plus généreux,
plus humaniste.

Avec la collection **MODE**
labellisée Origine France Garantie,
Optic 2000 contribue
à soutenir les emplois en France



à partir de
99€

AMTEL et plus



Optic 2000 soutient la
**FONDATION
GOODPLANET**
Yann Arthus-Bertrand



Partenaire de vos mutuelles santé
Michel Jullion, à votre service depuis 35 ans dans le canton
28, rue de Paris - 77220 Gretz-Armainvilliers
Tel : 01 64 25 35 68 - Fax : 01 64 07 08 71

DUVAL

TERRASSEMENT GENIE CIVIL TRAVAUX PUBLICS



LES MATÉRIAUX

DUVAL.fr

**NEGOCE DE MATERIAUX
DE CONSTRUCTION**

Isolation, béton, bois, plancher, colle
et joint, aménagements extérieurs, décharge,
quincaillerie, location de matériels...

Particuliers et professionnels,
tout pour vos chantiers !



01 64 07 03 61

ZI Ampère - 54 rue de Maison Rouge
GRETZ-ARMAINVILLIERS

01 64 07 15 22

ZI Eiffel - 51 rue Eiffel
GRETZ-ARMAINVILLIERS

SOMMAIRE

Pages 4 à 5

ACTUALITÉS

Pages 6 et 7

CADRE DE VIE

Pages 8 à 15

RÉTROSPECTIVES

Pages 16 à 18

DOSSIER

Page 19

ZOOM

Page 20

EN BREF

Page 21

INFOS PRATIQUES

Pages 22 et 23

**LES PORTES
BRIARDES**

Page 26

ÉTAT CIVIL

Trimestriel d'informations de la ville
de Gretz-Armainvilliers

Directeur de la publication : Jean-Paul Garcia

Rédacteur en chef : Isabelle Lenoir

Tirage : 3 800 exemplaires

Dépôt légal : à parution

Impression : ACI

Édition, réalisation, publicités :

CMP - 56, Boulevard de Courcerin

Croissy-Beaubourg

77435 Marne-la-Vallée cedex 2

Téléphone : 01 64 62 26 00

Nous adressons tous nos remerciements à
ceux qui, par leur annonce publicitaire
(commerçants, sociétés, industriels) ont
souscrit à la parution de cette édition.

Imprimé sur papier PEFC écologique.



ÉDITO

Mes chers concitoyens,

Pendant la longue période hivernale qui se poursuit en ce début de printemps, les agents municipaux ont été présents pour vous assurer un service de qualité et je tiens ici à les en remercier.

Le budget 2013 qui vient d'être voté par la majorité municipale engage encore une fois notre commune dans des investissements importants pour son avenir et celui des Gretzois.

Comme vous le savez, les communes supportent des contraintes financières croissantes. Les aides sont de plus en plus difficiles à obtenir du fait du manque de finances et de conditions d'attribution de plus en plus contraignantes. Malgré ces contraintes, notre budget, nous pouvons l'assumer sans augmenter les taux d'imposition.

Comme annoncé dans le bulletin précédent, la construction de deux courts de tennis couverts Place du Mesnil a débuté. Les travaux de restauration de l'église Saint-Jean Baptiste ont également commencé avec un calendrier qui s'étalera jusqu'au mois de décembre. Tout ce qui a été planifié est en cours.

L'Etat a engagé une réforme des rythmes scolaires qui implique une organisation administrative et un coût financier assumés par les communes.

A la mi-juin, nous allons célébrer les 30 ans de l'Uranoscope avec un programme « astronomique » qui s'étalera sur deux jours. Au programme : réception de cinq cosmonautes, conférences, plantation d'arbres et lancement d'un ballon sonde dans l'Arboretum. Félicitations à tous les membres de cette association qui rayonne non seulement dans notre ville, en France, mais aussi dans le monde.

Nous aurons dans les mois à venir beaucoup d'autres manifestations sportives et culturelles.

Je vous laisse maintenant parcourir et prendre connaissance de ce bulletin municipal.

Bien amicalement

Jean-Paul GARCIA
Maire de Gretz-Armainvilliers

Conseil municipal

PRINCIPALES DÉCISIONS



IMPOTS LOCAUX ET TAXES

La commune maintient les taux actuels des taxes et n'augmente pas les impôts locaux.

- Taxe d'habitation : 19,36 %
- Taxe sur le foncier non bâti : 38,46 %
- Taxe sur le foncier bâti : 17,91 %
- Cotisation foncière des entreprises : 18,79 %

IMAGIN'R

La participation communale, pour l'année scolaire 2013/2014 est de 125,90 euros pour l'achat d'une carte « Imagine'R » pour tous les collégiens, lycéens et étudiants âgés de moins de 21 ans au 31 décembre 2013, domiciliés dans la commune, qui en feront la demande.

Séance du 9 avril 2013, le Conseil municipal a :

- **Adopté**, par 25 votes pour et 3 abstentions, le procès verbal de la séance du Conseil municipal du 30 janvier 2013.
- **Pris connaissance** du rapport de l'enquête publique concernant le syndicat mixte pour l'aménagement et l'entretien de la Marsange (SMAEM).
- **Décidé**, à l'unanimité, de donner un avis favorable à la demande d'adhésion au Syage, pour la compétence « mise en oeuvre du Sage », des collectivités suivantes : communes de Chateaubleau, Courtomer, Hautefeuille, Lumigny-Neslès-Ormeaux, Plessis-Feu-Aussoux, Touquin, Verneuil l'Étang et communauté de communes de la Brie centrale.
- **Fixé**, à l'unanimité, le régime indemnitaire à servir aux agents non titulaires relevant du grade de technicien territorial.
- **Autorisé**, à l'unanimité, les opérations d'élimination d'ouvrages du fonds de la bibliothèque municipale et fixé les critères et modalités de ces opérations.
- **Autorisé**, par 25 votes pour et 3 abstentions, le Maire à engager la défense de la commune dans un contentieux relatif au personnel communal.
- **Désigné**, par 25 votes pour et 3 abstentions, pour représenter la commune dans cette procédure, le cabinet Huglo-Lepage et associés ou tout autre cabinet qui pourrait se trouver substitué.
- **Décidé**, à l'unanimité, pour l'année scolaire 2013/2014, de participer financièrement à l'acquisition de la carte « Imagine'R » par tous les collégiens, lycéens et étudiants âgés de moins de 21 ans au 31 décembre 2013, domiciliés dans la commune, pouvant bénéficier de ce titre de transport et qui en feront la demande.
- **Fixé**, à l'unanimité, à 125,90 euros le montant de la participation communale, pour l'année scolaire 2013/2014, à l'acquisition de la carte Imagine'R.
- **Décidé**, à l'unanimité, d'accorder aux enfants et adolescents domiciliés dans la commune et scolarisés en grande section de maternelle, à l'école élémentaire, au collège, au lycée ainsi qu'aux jeunes Gretzois de moins de 18 ans au 31 août 2014 ne percevant pas de salaire, deux bons « culturels et sportifs » utilisables pour :
 - le règlement des adhésions et/ou cotisations auprès d'une association sportive ou culturelle subventionnée par la commune ou attachée aux piscines d'Ozoir-la-Ferrière ou Fontenay-Trésigny,
 - le règlement de l'adhésion à l'association Zumb'n Sister,
 - participer à l'acquisition de cartes d'abonnement auprès de la piscine de Fontenay-Trésigny,
 - participer au financement de l'apprentissage de l'équitation, sous réserve de la reconduction de l'accord conclu en 2012 avec certains centres équestres des environs.
- **Fixé**, à l'unanimité, à respectivement 30 euros et 20 euros la valeur de chacun de ces bons pour l'année scolaire 2013/2014.
- **Décidé**, à l'unanimité, d'accorder aux enfants domiciliés dans la commune et fréquentant les établissements d'enseignement secondaire, publics ou privés, entre la 6e et la 3e ainsi que les LEP section CAP, un bon de fournitures scolaires et fixé à 31 euros la valeur de ce bon pour l'année scolaire 2013/2014.
- **Approuvé**, par 25 votes pour et 3 abstentions, le retrait du marché de prestations juridiques attribuée par délibération du Conseil municipal n°60-2012.
- **Autorisé**, Monsieur le Maire à signer un protocole transactionnel avec son titulaire ainsi que les pièces s'y rapportant.
- **Approuvé**, par 25 votes pour et 3 votes contre, l'attribution d'un marché de fourniture et mise en œuvre d'un système de vidéoprotection urbaine 2 et autorisé le Maire à signer les pièces s'y rapportant.
- **Procédé**, au bilan et au débat sur la formation des élus pour l'année 2012.
- **Approuvé**, à l'unanimité, le bilan annuel 2012 des transactions immobilières.
- **Adopté**, par 24 votes pour et 3 abstentions, le compte administratif 2012 de la commune qui s'établit comme suit :

SECTION DE FONCTIONNEMENT	SECTION D'INVESTISSEMENT
Dépenses : 8 368 979,82 euros Recettes : 10 096 036,19 euros Solde excédentaire : 1 727 056,37 euros	Dépenses : 4 581 274,40 euros Restes à réaliser n-1 : 2 595 937,30 euros Recettes : 3 706 113,64 euros Report n-1 : 4 526 822,32 euros Solde excédentaire : 1 055 724,26 euros

- **Adopté**, par 24 votes pour et 3 abstentions, le compte administratif 2012 de l'assainissement qui s'établit comme suit :

SECTION DE FONCTIONNEMENT	SECTION D'INVESTISSEMENT
Dépenses : 58 195,55 euros Recettes : 182 821,47 euros Report n-1 : 10 000 euros Solde excédentaire : 134 625,92 euros	Dépenses : 36 382,84 euros Restes à réaliser n-1 : 200 000 euros Recettes : 58 195,55 euros Report n-1 : 1 086 920,66 euros Solde excédentaire : 908 733,37 euros

• **Déclaré**, à l'unanimité, que le compte de gestion de la commune dressé, pour l'exercice 2012 par le receveur, n'appelait ni observation, ni réserve. • **Déclaré**, à l'unanimité, que le compte de gestion de l'assainissement dressé, pour l'exercice 2012 par le receveur, n'appelait ni observation, ni réserve. • **Procédé**, par 25 votes pour et 3 abstentions, à l'affectation du résultat du compte administratif de la commune comme suit :

• Excédent de fonctionnement 2012 : 1 727 056,37 euros
Affectation en réserve d'investissement sur le budget 2013 : 1 727 056,37 euros
• Excédent d'investissement 2012 : 3 651 661,56 euros
Report d'investissement sur le budget 2013 : 3 651 661,56 euros

• **Procédé**, par 25 votes pour et 3 abstentions, à l'affectation du résultat du compte administratif de l'assainissement comme suit :

• Excédent de fonctionnement 2012 : 134 625,92 euros
Affectation de en report de fonctionnement sur le budget 2013 : 10 000 euros et de euros en réserve d'investissement sur le budget 2013 : 124 625,92 euros
• Excédent d'investissement 2012 : 1 108 733,37 euros
Affectation de 1 108 733,37 euros en report d'investissement sur le budget 2013

• **Voté**, à l'unanimité, les montants 2013 des subventions de fonctionnement annuelles accordées aux associations. • **Voté**, à l'unanimité, l'attribution à l'association Toutatrac d'une subvention annuelle de fonctionnement pour l'année 2013. • **Voté**, par 25 votes pour et 3 abstentions, l'attribution à l'association Toutatrac, d'une subvention exceptionnelle destinée à soutenir un projet de création culturelle. • **Voté**, à l'unanimité, les taux d'imposition 2013 qui s'établissent comme suit :

- Taxe d'habitation : 19,36 %

- Taxe sur le foncier non bâti : 38,46 %

- Taxe sur le foncier bâti : 17,91 %

- Cotisation foncière des entreprises : 18,79 %

• **Voté**, par 25 votes pour et 3 abstentions, le budget primitif 2013 de la commune arrêté en dépenses et en recettes à :

- Fonctionnement : 9 859 608 euros

- Investissement : 8 251 829,32 euros

• **Voté**, par 25 votes pour et 3 abstentions, le budget primitif 2013 de l'assainissement arrêté en dépenses et en recettes à :

- Exploitation : 155 000 euros

- Investissement : 1 406 297,99 euros.

BIENVENUE

TRAITEUR « LA BOUTIQUE GOURMANDE »

25 bd Victor Hugo - Tél. : 01 64 16 39 88

HORAIRES D'OUVERTURE :

Du mardi au samedi 9h-13h30 / 15h30- 19h

POISSONNERIE « AUX PERLES DES OCEANS »

Rue de Paris - Tél. : 06 50 55 83 18

HORAIRES D'OUVERTURE :

Du mercredi au samedi : 8h30-12h30 / 15h30-19h

Dimanche : 8h30-13h





CADRE DE VIE



TENNIS COUVERTS

Les travaux des deux courts de tennis couverts ont débuté par les terrassements qui vont permettre d'intégrer le bâtiment dans le site du parc du Mesnil, afin de minimiser son impact visuel.

Il abritera les 2 courts de tennis couverts et sera complété par des vestiaires et un clubhouse. Bien entendu cet ensemble répondra aux obligations d'accessibilité permettant d'accueillir des rencontres handisport.

La réalisation de ce nouvel équipement sportif constitue une première phase de travaux qui sera suivie par la construction d'un nouveau centre technique municipal.

Un gardien assurera le fonctionnement et la sécurité des locaux.

Une troisième phase verra la création d'un parking de 40 places environ pour répondre aux besoins engendrés par cet ensemble communal qui comprend aussi la salle polyvalente (dojo + tennis de table).

CIMETIÈRE

Le nouveau columbarium et le jardin du souvenir.

Horaires d'été des cimetières :
9h - 20h.





CADRE DE VIE

FIBRE OPTIQUE

Bien que les travaux d'équipement de la fibre optique ne soient pas très spectaculaires, ils se poursuivent en « souterrain » et avec la modification des armoires de répartition placées dans chaque quartier de la ville. Le calendrier prévisionnel a malgré tout pris un mois de retard dû aux intempéries de cet hiver. Les premiers bénéficiaires de la montée en haut débit numérique devraient être raccordés en septembre 2013 et l'ensemble de la ville pour début novembre 2013.

ÉGLISE

En vue des travaux de rénovation de l'église Saint-Jean-Baptiste, le gisant de « Jehan de Gretz » qui date de 1318 a été sorti de la niche qu'il occupait pour être protégé. Il retrouvera sa place dans quelques mois.

Nous vous rappelons que l'église étant fermée, les messes dominicales ont lieu au château du Val des Dames



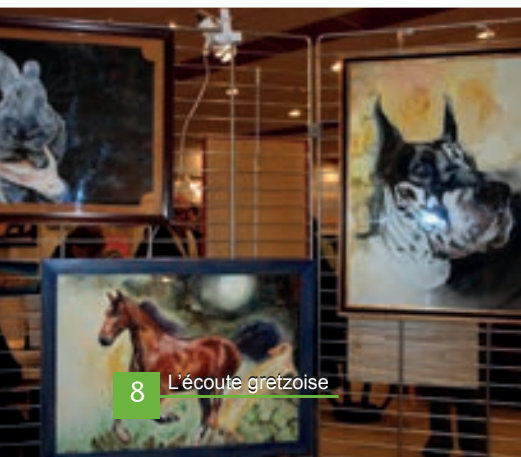
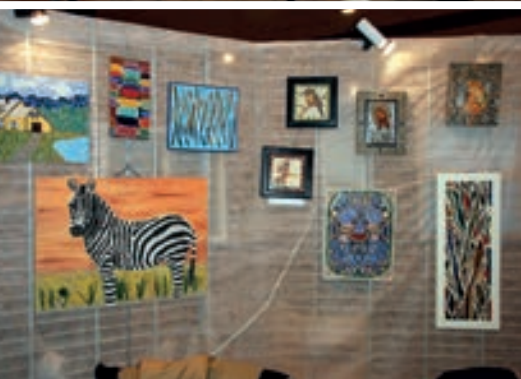


RÉTROSPECTIVE



2 ET 3 FÉVRIER PREMIÈRE ÉDITION DES TALENTS GRETZOIS *Ils exposent à la MCL*

Résider à Gretz et s'adonner à des activités artistiques ! C'est le point commun qui a réuni les talents gretzois les 2 et 3 février. La ville a proposé à nos artistes amateurs et passionnés de mettre en valeur leur savoir-faire et d'exposer leurs créations à la Maison de la Culture et des Loisirs. Une idée bien accueillie, puisque cette première édition a rassemblé une trentaine de talents qui présentaient une grande diversité de techniques et des inspirations différentes. De quoi susciter la curiosité et l'intérêt des visiteurs ! Ils n'étaient pas moins de quatre cents durant tout le week-end à venir apprécier l'originalité et la qualité des réalisations de nos concitoyens,

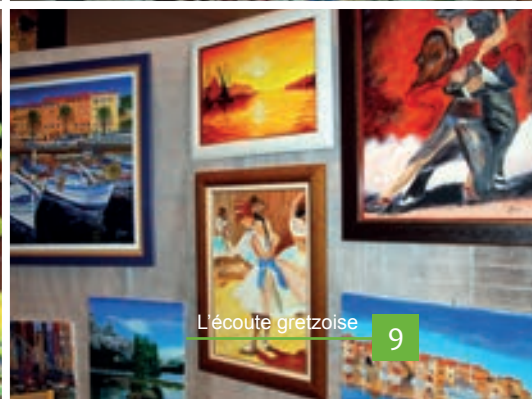
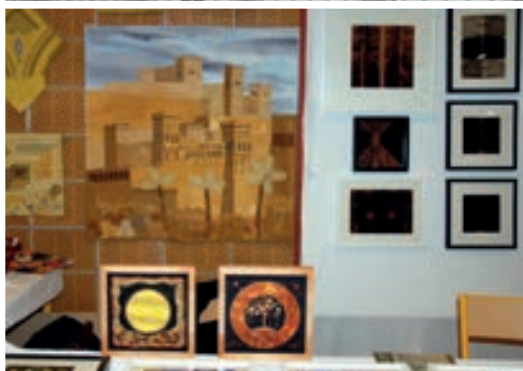




Bijoux, photographie, patchwork, peinture sur différents supports, travaux d'aiguilles, origami, mosaïque, sculpture, poterie, scrapbooking, mais aussi une collection de mercerie ancienne.
Si quelques œuvres ont été vendues, la plus grande satisfaction des exposants est surtout d'avoir échangé et partagé leur passion avec les visiteurs. Certains auront peut-être trouvé l'envie de s'essayer eux aussi à une technique artistique...



Les élèves du collège Hutinel ont aussi pris part à l'exposition, avec l'origami, montrant déjà des talents prometteurs dans l'art du pliage papier !
Le maire Jean-Paul Garcia a inauguré l'exposition en présence de son conseil municipal et de nombreux invités.
Merci à tous les participants pour ce rendez-vous réussi et bravo pour leur talent !



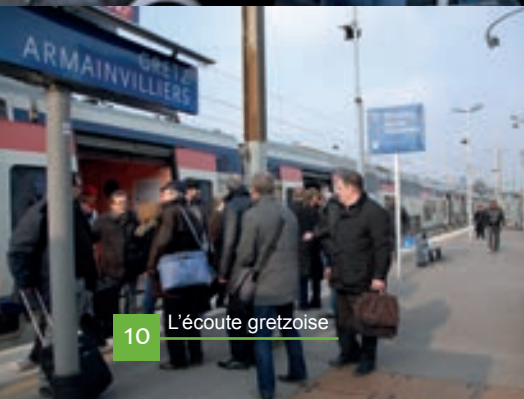
RÉTROSPECTIVE



23 ET 24 FÉVRIER FESTIVAL BD

Organisé par la Municipalité, avec le concours de l'Association Bulle d'Encre, le second Festival de la Bande Dessinée a attiré un nombreux public dans la salle de la Maison de la Culture et des Loisirs. Les visiteurs désireux de connaître un peu mieux le 9ème art ou de découvrir les derniers ouvrages des 25 auteurs invités, pouvaient aussi faire dédicacer des albums.

Le samedi 23 février, plusieurs auteurs, arrivés à bord du RER E, dans le « Train de la Bande Dessinée », ont dédicacé des BD offertes par la SNCF, partenaire du Festival, aux voyageurs présents.





« L'univers ferroviaire d'un auteur de BD ».un thème de concours qui inspira donc quelques auteurs, et c'est DUF, qui remporta le 1^{er} prix, par les votes du public.



L'invité d'honneur, Philippe STERNIS dont les premières planches furent éditées en 1974, signe des albums pour les meilleures maisons d'édition, tout en éditant ses albums en solo. Auteur seine et marnais, il est invité à participer aux plus grands Festivals de bande dessinée.



L'affiche, quant à elle, a été réalisée par Cécile BIDAULT, jeune auteur, primée trois années de suite au Festival International de la Bande Dessinée d'Angoulême.

Quelques jours auparavant, Laurent GELY, professeur de dessin et auteur de bandes dessinées avait initié 2 classes de chaque école primaire de Gretz, à la création d'une bande dessinée et leurs dessins furent exposés durant le festival.



RÉTROSPECTIVE

23 ET 24 MARS

JOURNÉES CULTURES DU MONDE

Cette année, les Journées des Cultures du Monde des 23 et 24 mars, ont été placées sous le thème de l'Asie du sud-est. Aussi c'est l'ambassadeur du Vietnam, Son Excellence M. Duong Chi Dung, qui est venu inaugurer ces journées exceptionnelles en plantant un jeune figuier dans l'arboretum. Ces deux journées de découvertes ont fait la plus belle part à cette partie du monde à travers les arts martiaux, les chants et les danses traditionnelles, les contes et légendes (mis en danse par l'école de danse de la MCL, en musique par l'association musicale du Val des Dames et déclamés par Toutatrac), les sculptures de fruits et les spécialités culinaires. La "licorne" vietnamienne prit part aux animations en dansant dans les rues de Gretz. Ainsi le Vietnam, le Royaume de Thaïlande (en présence de son Ambassadeur), la Malaisie et le Cambodge ont été à l'honneur sans oublier la présentation équestre de chevaux Akhal Téké avec l'aide de l'association France-Turkménistan et l'artisanat du petit Royaume du Bhoutan. Une conférence sur les séismes et les grands volcans d'Asie du sud-est a permis en outre de ne pas oublier les fureurs de la Terre qui si souvent marquent tragiquement les paysages de ces pays lointains.



RÉTROSPECTIVE

CHASSE AUX ŒUFS

Après avoir fabriqué leurs paniers, les bambins n'avaient qu'une hâte, les remplir et plus encore déguster leur « chasse » .



chasse aux œufs à la maison de la petite enfance

C'est au centre de loisirs que les cloches avaient déposé les œufs pour les enfants du Relais d'Assistante Maternelle



enfants du RAM



Remise des lots de la tombola des commerçants gretzois



Le 31 mars au Parc du val des Dames, pour la 15^{ème} année, les chasseurs d'œufs étaient au rendez-vous .

Les Petits pouvaient découvrir leur trésor en soulevant paille , pots ou coffres, les Moyens en faisant preuve d'agilité et les plus Grands en participant aux épreuves de « la tête et les jambes ». Tous sont repartis, maquillés ou non, avec un sac rempli d'œufs. Merci à tous les bénévoles pour leur assiduité.



RÉTROSPECTIVE



6 AVRIL CARNAVAL

Samedi matin, les écoliers de Gretz étaient conviés par la municipalité à se déguiser, princesses, chevaliers, spiderman, pirates et de nombreux cow-boys ont participé au Carnaval. Au programme : un rassemblement dans les jardins de la mairie pour le départ du défilé, plus de 500 personnes accompagnées par des peluches géantes et bon nombre de confettis, ont rejoint la place du Mesnil où MADAME CARNAVAL, fabriquée par les écoles fut brûlée. Pour clore cette matinée, un encas offert par la ville a été distribué aux enfants. Merci aux parents et aux bénévoles.





11 AVRIL CARNAVAL (SUITE)

Le multi accueil s'est mis au couleur du carnaval. Pour cette occasion les enfants et le personnel sont venus déguisés. Les enfants ont confectionné des crêpes pour le repas et ont dansé toute la journée.



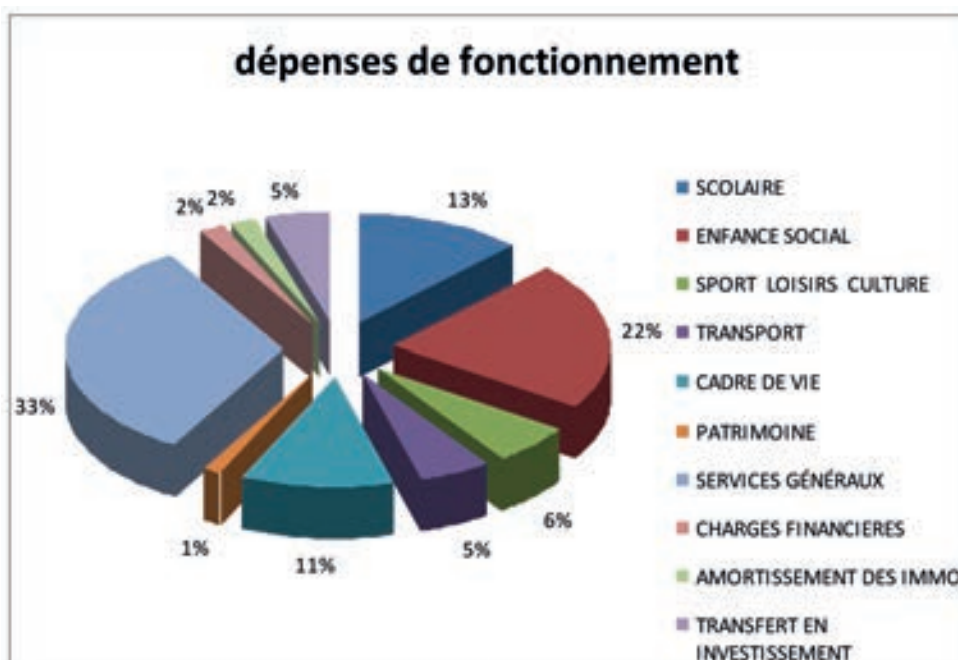


BUDGET 2013

Une politique d'investissement soutenue sans recours à une augmentation de la fiscalité

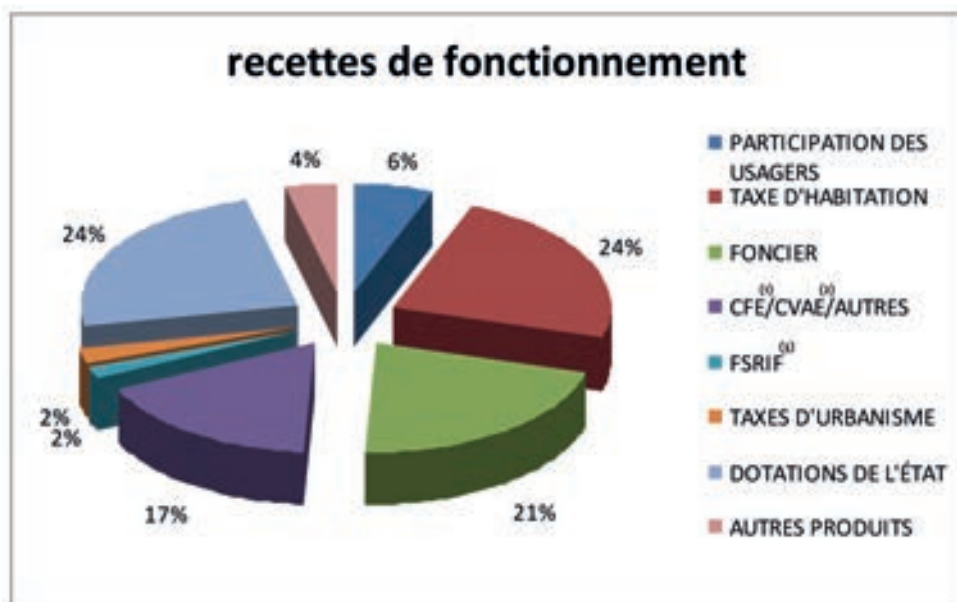
Depuis plusieurs années, la ville de Gretz-Armainvilliers a le privilège de connaître une bonne situation financière reconnue par tous. Celle-ci permet aux habitants de bénéficier d'un niveau élevé et toujours croissant de services.

Le budget 2013 présenté au Conseil municipal du 9 avril, a été construit dans des conditions de plus en plus contraintes. L'évolution de la législation sur les finances locales voulue par l'État a réduit les dotations de fonctionnement aux collectivités, a gelé nos ressources en provenance des entreprises (taxe professionnelle) et augmenté la péréquation, c'est-à-dire la redistribution des richesses entre les communes.



Les communes, comme la nôtre, qui connaissent une situation financière favorable du fait d'une gestion saine et avisée, doivent maintenant reverser une partie de leurs moyens au profit des communes dont la situation est plus délicate et qui ont été, pour certaines, pendant des années d'une gestion imprudente.

Les graphiques détaillés illustrent la répartition par secteur de fonctionnement et d'investissement.



(1) Cotisation foncière des entreprises.

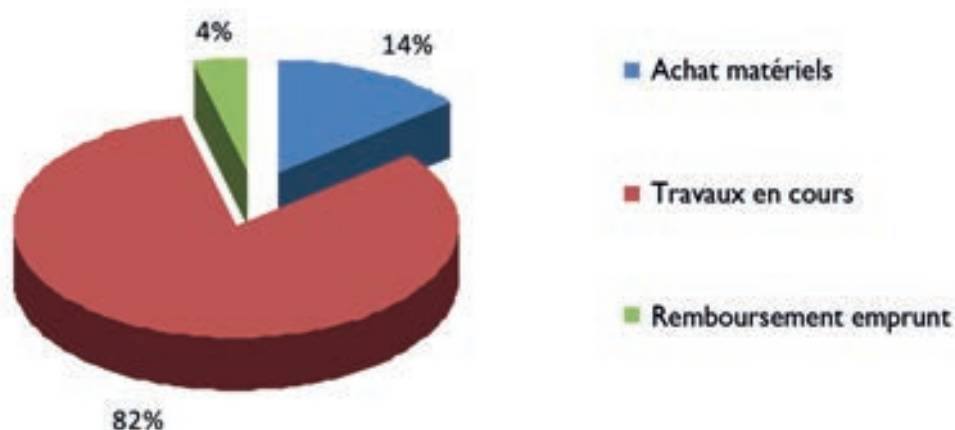
(2) Cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises.

(3) Fonds de solidarité des communes de la région d'Ile-de-France.



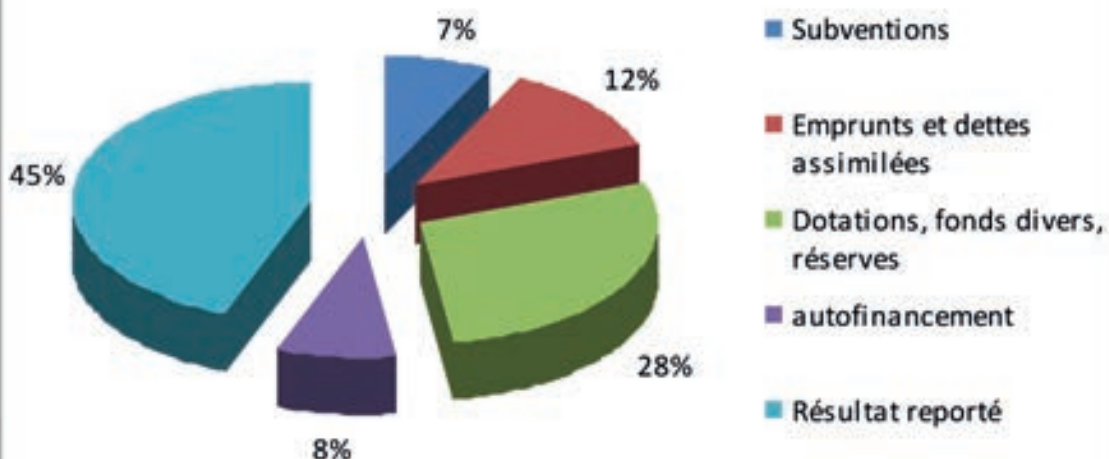
En 2013, malgré la conjoncture nationale et un contexte budgétaire difficile, les taxes d'imposition resteront stables afin de continuer à développer une qualité de service et de préserver le porte-monnaie des Gretzois. En effet, nous avons voté un budget de fonctionnement de 9 859 608 € pour la gestion du quotidien, soit 4% de plus que l'an passé visant ainsi à intensifier les services à la population.

dépenses d'investissement



Ce même budget a consacré 8 251 829 € aux investissements, en net progression lui aussi de 7% afin d'adapter les besoins en nouvelles structures et pour une meilleure qualité de vie.

recettes d'investissement





LA RÉFORME DES RYTHMES SCOLAIRES

UN CHALLENGE OU UN CASSE-TÊTE

Pour réussir le retour à la semaine de quatre jours et demi il est urgent d'attendre septembre 2014

Une réforme des rythmes scolaires à l'école primaire, annoncée par le Gouvernement, est à mettre en place pour la rentrée de septembre 2013.

Nous avons reçu le 4 janvier 2013 une circulaire de Madame la Directrice Académique des Services de l'Éducation Nationale (anciennement Madame l'Inspectrice d'Académie) qui nous invitait à l'une des réunions d'informations organisées dans le département entre le 8 et le 11 janvier. Nos services administratifs et Monsieur Claude Mongin, Adjoint aux affaires scolaires, étaient présents à la réunion du vendredi 11 janvier à Melun.

A cette occasion Madame la Directrice nous a présenté un projet de décret, qui avait déjà été modifié la veille, et sera fondamentalement remanié dans les jours suivants car au fur et à mesure de l'avancée de ce dossier, plusieurs contraintes pour le porteur de ce projet, (le Ministre de l'Éducation Nationale) ont vu le jour. En clair, nous passons d'une semaine de 4 jours à l'école primaire à une semaine de 4 jours et demi et avec un temps réduit de trois quarts d'heure de cours l'après-midi. Ces 45 minutes journalières de cours en moins, notre Ministre a proposé qu'on fasse des activités obligatoires pour les enfants. Volte face quelques jours plus tard, encore une fois, car ces trois heures d'activités périscolaires hebdomadaires (4 fois 45 minutes) deviennent facultatives et éventuellement payantes pour les familles ! En effet, faute de cette modification le texte semblait bien fragile, le temps de présence obligatoire à l'école relevait exclusivement des prérogatives et de la responsabilité de l'État, en la rendant facultative cela relève de la responsabilité de la commune !

Donc, ces trois heures hebdomadaires ne seront plus à la charge de l'État qui décide mais de la Commune qui, par ailleurs, devra assurer toute l'organisation.

La décision de mise en place de la réforme à la rentrée 2013 ou à la rentrée 2014 devait être prise par la commune au départ avant le 1^{er} mars 2013 mais devant le tollé et les volte-face répétitives du Ministère, la décision fut prise de proroger au 31 mars 2013.

Face à une décision majeure pour les jeunes Gretzois et les familles impliquant autant de partenaires, la commune a décidé de consulter l'ensemble de la Communauté Éducative locale.

Des réunions débats ont été organisées et animées par la Municipalité avec dans un premier temps Monsieur l'Inspecteur de l'Éducation Nationale et les directeurs des écoles de la ville, puis, école par école, avec l'ensemble des enseignants, les associations de parents d'élèves locales, les ASEM (Agent Spécialisé des Écoles Maternelles), les animateurs de l'accueil périscolaire, quelques associations sportives et culturelles et enfin avec le personnel de la restauration collective.

A l'unanimité les participants ont souhaité que la Ville demande un report de la mise en place de la réforme imposée, à la rentrée 2014 afin que celle-ci se réalise dans les meilleures conditions possibles et au bénéfice des enfants.

Une très large majorité a argumenté et n'a pas souhaité demander une dérogation pour la mise en place le samedi matin, **en conséquence le mercredi matin sera une demi-journée de classe obligatoire en septembre 2014.**

Seulement 27 communes sur 514 en Seine-et-Marne vont mettre en place cette réforme en septembre 2013.

Reste maintenant à déterminer l'organisation de la semaine d'école (3 heures d'activités périscolaires hebdomadaires à mettre en place) et le choix des activités qui seront proposées à vos enfants (musique, langue vivante, arts plastiques, sports, jeux scéniques, ...). Comme nous l'avons fait jusqu'à présent une large consultation sera poursuivie.

D'ores et déjà, la commune a décidé que ces trois nouvelles heures d'activités périscolaires seraient gratuites et fonctionneraient dans les écoles jusqu'à 16 h 30, à partir de septembre 2014.

Une subvention de 50 € par enfant (uniquement la première année) était proposée par le Gouvernement afin que les communes mettent en place cette réforme dès septembre 2013. Or, après un calcul minimaliste, le coût de cette nouvelle organisation a été estimé à 200 € par enfant et par an. Compte tenu du Projet Éducatif Territorial envisagé par notre Ville et du nombre d'enfants pris en charge dans nos établissements maternelles et élémentaires, c'est donc un budget minimum de 200 000 € par an financé uniquement par la fiscalité locale, et non par l'État, qui est à prévoir.

LAC KARAKUL

Première production

Premier documentaire de 26 minutes produit par la Maison de la Culture et des loisirs, sur le lac Karakul, le dernier cratère d'impact de 50 km de diamètre découvert dans le Pamir, dans les hautes montagnes de l'Himalaya.

Sylvain Bouley, maître de conférence, membre de l'Uranoscope de Gretz-Armainvilliers, a participé à cette expédition et est venu présenter ce film le 26 janvier, qui fut suivi d'un débat.



PREMIÈRES PAGES 2013

Premières pages, c'est un livre offert à chaque enfant né ou adopté en 2012 ! L'objectif étant de familiariser l'enfant avec la lecture dès son plus jeune âge. Cette année, l'album retenu, Mon arbre d'Ilya Green.

Pour la deuxième année, Gretz participe à cette opération nationale organisée par le Ministère de la Culture et la Caisse Nationale d'Allocations Familiales. Si les résultats sont très encourageants puisque nettement supérieurs à la moyenne départementale, c'est grâce à la mobilisation de l'ensemble des services municipaux en lien avec l'enfance ainsi qu'à la bibliothécaire.



HOMMAGE

Notre ami **Max MONRAZEL** est décédé le 25 avril 2013. Il a été pendant trois décennies un acteur majeur de la vie municipale. Nous rappelons que cet ancien combattant a été conseiller municipal de 1983 à 2001, Président des sections du SCGT Viet Vo Dao et Taekwondo, Président de la Pêche gretzoise, ainsi que Président d'une association d'une grande copropriété de notre commune.

Son action vis-à-vis des concitoyens est à mettre à l'honneur en ce moment de deuil.

Sa gentillesse, sa proximité avec les gens, son dévouement nous manqueront. Toutes nos sincères condoléances à la famille.

AU SALON DES MAIRES D'ILE-DE-FRANCE LABEL COMMUNE DONNEUR 2012

L'Établissement Français du Sang d'Ile-de-France et le Comité Régional pour le Don du sang bénévole francilien ont attribué à la commune le label du « Cœur collecte », afin de souligner l'investissement de la commune ainsi que des citoyens qui donnent leur sang. Lors de la remise du diplôme, Monsieur le Maire, Jean-Paul GARCIA, a été entouré de bénévoles du Don du sang du Comité de Lagny-Sur-Marne dont Monsieur Christian PAUVRE, Gretzois, qui se dévoue depuis de nombreuses années à cette noble cause.



TROPHÉES DE L'INNOVATION POUR L'ACCESSIBILITÉ DES COMMUNES D'ILE-DE-FRANCE 2013

Notre commune a été distinguée cette année par un prix spécial pour l'accessibilité des bâtiments communaux et les aménagements innovants au bénéfice des personnes à mobilité réduite.

La loi du handicap de 2005 souligne le rôle important des communes avec une exigence de mettre en accessibilité tous les bâtiments publics au bénéfice des personnes handicapées.

Huit communes en Ile de France ont été mises à l'honneur cette année. Pour notre ville, ce sont les aménagements des bâtiments de la Mairie principale et de la Mairie-annexe qui ont séduit le jury (Mairie principale, poste de Police municipale, Service de l'Enfance, Service Technique, Salle des Mariages, salle du Conseil Municipal et aménagement pour accéder à la Poste).

EXPRESSION POLITIQUE

« Union Gretzoise »

En Commission d'Appel d'offres, pour l'attribution du marché de la vidéoprotection, tous les élus qui y siègent, opposition comprise, ont voté pour le choix de l'entreprise retenue. En conseil municipal, l'entreprise choisie par la Commission d'Appel d'offres a été déclarée adjudicataire. Mais cette fois-ci, l'opposition a voté contre. Est-ce cohérent ? Non ! Cela nous étonne ? Non plus !

« Agir Ensemble-Rassemblement des Forces de Gauche »

Dans le Pays Briard du 5 février M. Garcia se vantait «Nous avons fait ces travaux comme des grands. En autofinancement sans subvention ni aide de quiconque» il parlait des nouveaux vestiaires du stade Laumondé (905 000 €). Pourtant des subventions étaient possibles, elles auraient pu en diminuer le coût, l'économie servant à d'autres projets ou à alléger certaines prestations (ex. : la cantine).

INFOS PRATIQUES

MESSE

Durant les travaux de l'église Saint-Jean-Baptiste, les messes dominicales auront lieu à 9 heures 30 au château de Val des Dames.



FEU

Il est interdit de faire du feu à moins de 50 mètres de toute habitation. (Arrêté du maire 99/111)

BIBLIOTHEQUE MUNICIPALE

Nouveaux horaires d'ouverture de la bibliothèque au public à compter du 9 mai 2013.



Horaires d'ouverture au public :

Lundi : 14h - 17h30

Mardi : 14h - 17h30

Mercredi : 9h - 12h / 14h - 17h30 *

Jeudi - Vendredi : 9h - 12h / 14h - 19h

Samedi : 8h30 - 12h

* Fermée le premier mercredi du mois

ZONE BLEUE



Une zone bleue autorise un stationnement gratuit mais limité dans le temps, sur Gretz la durée maximum de stationnement est de 90 minutes.

RECENSEMENT MILITAIRE

Le recensement est obligatoire pour tous les jeunes qui viennent d'avoir 16 ans. Mesdemoiselles, Messieurs pensez à vous rendre en mairie dans le mois qui suit votre anniversaire pour vous inscrire sur les listes, munis de votre carte d'identité et de votre livret de famille. Cette formalité est obligatoire pour pouvoir se présenter aux concours et examens publics (baccalauréat, permis de conduire ...).

GARE SNCF

La gare est ouverte :

du lundi au vendredi de 7h à 12h30 et de 13h à 20h30,

les samedis, dimanches et Fêtes de 7h à 13h30 et de 14h à 20h30.



Le blog de la ligne E arrive au cœur de l'information Voyageurs : malignee.transilien.com

BRUIT

L'utilisation d'engins bruyants à moteur thermique ou électrique est interdite :



- les jours ouvrables avant 7 heures et après 20 heures
- les samedis avant 9 heures, entre 12 heures et 15 heures et après 19 heures
- les dimanches et jours fériés avant 10 heures et après 12 heures.

DÉCHETTERIE : HORAIRES D'ÉTÉ (ZAC GILBERT PILLET)



Lundi - mardi :

9h - 11h45 /

13h30 - 19h

Vendredi - samedi :

10h - 19h

Dimanche :

9h - 13h

Les Portes Briardes

Communauté de communes

entre villes et forêts

AGIR ENSEMBLE !

La Communauté de communes Les Portes Briardes agit au quotidien pour vous, habitants, commerçants ou sociétés... Lancée en 2010, rejointe par Tournan-en-Brie le 1^{er} janvier dernier, la collectivité se dessine un avenir en donnant corps à des projets structurants. Des idées qui donnent du sens à cette intercommunalité dont la raison d'être est le développement local : études sur la réalisation d'un centre aquatique, développement des liaisons douces pour laisser plus de place aux vélos, renforcement de la politique de prévention de la délinquance, aide aux demandeurs d'emploi et aux entreprises qui veulent s'installer sur le territoire... Au jour le jour, les hommes et les femmes de la Communauté de communes, élus et agents, fédèrent leurs talents pour inventer demain. Point d'étape.

CE QUI A ÉTÉ FAIT DEPUIS 2010...

Emploi et développement économique

Depuis trois ans, la Communauté de communes est au cœur du développement économique. Pierre angulaire du dispositif : le service emploi, présent à Ozoir-la-Ferrière, Gretz-Armainvilliers, Lésigny et Tournan-en-Brie.

Il centralise et mutualise les informations qui peuvent intéresser les sociétés, les repreneurs ou créateurs d'entreprises ainsi que les demandeurs d'emploi. Inscrits dans une relation de proximité, les agents de ce service reçoivent les chercheurs d'emploi, les guident (sur le premier trimestre 2013 : 1 614 passages ont été enregistrés, dont 140 nouvelles personnes).

Le partenariat établi avec Pôle emploi a été renforcé. Le service organise également des rencontres thématiques avec les entreprises du territoire.

Parallèlement, la Communauté de communes a pris le relais des villes dans le partenariat et le subventionnement de la Mission Locale.

molir, ainsi que des permis d'aménager (transformations extérieures), pour l'ensemble des cinq communes (Attention, les dossiers restent à adresser à la commune de résidence). Deux mots d'ordre depuis 2010 : rapidité et simplicité.

Aire d'accueil des gens du voyage

L'aménagement et la gestion des aires d'accueil dévolues aux gens du voyage à Lésigny et à Tournan-en-Brie font également partie des compétences de la Communauté de communes, en attendant la réalisation de celle d'Ozoir-la-Ferrière / Gretz-Armainvilliers.

En partageant, en mutualisant notre savoir-faire et nos ressources, nous avons réussi à améliorer la qualité des services proposés aux usagers dans leurs recherches et leurs projets. À plusieurs, on est plus forts."

Isabelle Baumgarth-Marjerie
du service emploi

Le fait de travailler pour cinq communes nous apporte beaucoup. Nous mettons en application cinq PLU différents ! C'est très riche. La mutualisation de nos ressources nous a permis de développer un service plus efficace, plus rapide !"

Evelyne Aucler, Gianna Leck et Caroline Marais du service autorisations du droit des sols



BUDGET 2013 UNE FEUILLE DE ROUTE AMBITIEUSE

Fonctionnement, investissements... Comme toutes les collectivités le font, la Communauté de communes a voté son budget pour l'année en cours, pivot des choix politiques qui doivent se traduire par des actions concrètes. Comme partout, ce vote 2013 s'est tenu dans un contexte économique tendu. Mais malgré les obstacles, les élus ont fait des choix courageux qui ouvrent une année riche en objectifs. Ces derniers donnent du sens à un projet de territoire « partagé, mutualisé ». D'après Stéphane Deysine, responsable des finances, « le budget 2013 témoigne d'une gestion saine. Il s'équilibre à 9 619 410 euros sans augmentation d'impôts. »

Urbanisme

Le service autorisations du droit des sols est quant à lui en charge de l'instruction des permis de construire, de dé-

LES PORTES BRIARDES EN QUELQUES DATES

- **Mars 2006** : Réflexion sur une intercommunalité... Une étude de faisabilité est menée.
- **2008 - 2009** : Des réunions et rencontres entre maires permettent de mettre au point les modalités de la création d'une Communauté de communes.
- **3 juin 2009** : Présentation du projet au préfet.
- **Octobre 2009** : L'arrêté de périmètre est approuvé par les conseils municipaux des communes.
- **1^{er} janvier 2010** : La Communauté de communes est créée.
- **1^{er} janvier 2013** : Tournan-en-Brie entre dans l'aventure.

Ozoir-la-Ferrière



J.-François Oneto
Président

Férolles-Attilly



Éric Gizolme
Vice-Président

Gretz-Armainvilliers



J.-Paul Garcia
Vice-Président

Lésigny



Gérard Ruffin
Vice-Président

Tournan-en-Brie



Laurent Gautier
Vice-Président

ET DEMAIN...



Dans le domaine des transports, septembre prochain innovera : la **ligne de bus 201** ira désormais jusqu'à Lésigny et Férolles-Attilly (plusieurs rotations le matin et le soir). Le développement des transports et une meilleure complémentarité entre les services qui existent déjà est l'une des grandes priorités de la Communauté de communes.

Pour la sécurité des biens et des personnes : **création d'un Conseil intercommunal de sécurité et de prévention de la délinquance**... Un diagnostic doit être rendu en juin. Ce « CISPD » permettra de mutualiser les moyens des cinq villes (polices municipales, etc.), ainsi que les partenariats communs (SNCF, etc.) afin d'insuffler une stratégie de prévention et de sécurité globale, sur l'ensemble du territoire. Un seul but : connaître, juguler et faire baisser la délinquance.



Pour que le territoire soit plus agréable, des études ont été lancées pour préparer la création d'un Schéma directeur des liaisons douces. L'objectif est de proposer une alternative au "tout-voiture", de rendre au vélo la place qu'il mérite dans nos rues.

Les Portes Briardes envisagent la **construction d'un centre aquatique**. Une étude en ce sens sera prochainement lancée.



Une **alliance des bibliothèques** des cinq communes aura pour objectif un accueil du public encore meilleur et l'initiation de projets culturels communs.



À Férolles-Attilly, la Communauté de communes réfléchit à **viabiliser et à aider à la modernisation du parc zoologique**. Étude à suivre...

Une **pépinière d'entreprises**, devrait voir le jour. Ce lieu ressources permettra aux jeunes entrepreneurs de se rencontrer et de mûrir leur projet.





30ème anniversaire de l'Uranoscope de l'Île de France

Sous le Haut Patronage et la présence
de Claudie Haigneré, Jean-Pierre Haigneré
et Michel Tognini, cosmonautes

• Observatoire astronomique, planétarium
• Arboretum du Val des Dames 200 arbres rares
uranos@club.fr - Tél : 01 64 42 00 02/06 38 95 23 02

SAMEDI 15 JUIN

11h : Conférence dédicace :

50ème anniversaire du vol de la première femme cosmonaute :
« Valentina Terechkova ou la vraie histoire de Vostok »
Par Pierre Baland, historien et ingénieur aéronautique
Son livre : « De Spoutnik à la Lune.
Histoire secrète du programme spatial soviétique »

15h30 : Conférence de Gurragcha Gurvan BULAG

cosmonaute de Mongolie
(Vol sur Soyouz 39 le 22 mars 1981)

17h : Parrainage par les 2 cosmonautes d'arbres dans l'arboretum du Val des Dames

20h : Conférence dédicace :

« L'avenir du transport spatial »
Par Alain DUPAS, Physicien, auteur et consultant international en stratégies aérospatiales

DIMANCHE 16 JUIN

11h : Réception en hommage aux cosmonautes

Mairie de Gretz-Armainvilliers

15h : Lancement de l'Uranéole dans l'arboretum du Val des Dames

15h30 : Conférence du cosmonaute malaisien Sheikh Muzaphar

(Vol sur Soyouz TMA-11 le 10 octobre 2007)

TRANSPHIER

21 JUIN

Live

20H30



FETE DE LA MUSIQUE

SALLE ROTHSCHILD

ENTREE LIBRE



ÉTAT CIVIL

Naissances

JANVIER

PIGNY Mylan
BOUBOUNE Mathys, Ilan
LÉTUVÉ Cloé, Sylvie, Valérie
NAGENDRAN Vithushadainy
LOPES CAETANO Diego

FÉVRIER

PROUILLET Mathis, Jérôme, Wayne
FIXMER Lilya
AKHTAR Faryal
RÉCLÉ Eva
RODRIGUES Mathilde, Elise
LECONTE BRUN Ewenn, Ange
ABDALLAH Rasfat
CARVALHO Maeva
YALICHEFF Lukas

MARS

LIEBAL Léna
BRUNET SENEZ Loucka Mïckael
LEBLANC Faustine
PINARD PASCUAL Calie, Tonia
HENRIQUES Valentin, Jean-Claude, Carlos
KRAMP Élise
MAUFROID Robin, Daniel, Roger

Mariages

MARS

BRIAND Sigrinn et BRINCARD Fabian, Robert
SULEMAN Umar et TARIQ Issma

Décès

JANVIER

PIOT veuve GRASSELER Simone
LAMY veuve MINOT Renée, Eugénie
MURILLO GARCIA
épouse SANCHEZ BUJALDAN Isabel
MENDY Bissenty
JOURDE Maurice, Pierre

FÉVRIER

BEAUSSE veuve SAVARY Emilie, Octavie, Marie
BORGES José
GAGEOT Alain, Albert
TROTOT veuve MASSE Bérange

MARS

WEINMANN Ernest, Charles
COLMAN Denise Marina
RÉMY veuve LECLERC Sylvette, Claire
VILLANNEAU Eric, Daniel
VIDAL René, Eugène, Albert
DUBOIS Jacqueline, Colette

Cette rubrique recense les actes enregistrés
du 1^{er} janvier au 31 mars 2013.

LISSAC

l'Opticien

79€⁽¹⁾

Monture Estivales
+ verres solaires Essilor®
à votre vue

Nouvelle Collection
Les estivales*



Appareils auditifs numériques
toutes marques



Essai gratuit sans engagement
sur prescription médicale

Test auditif gratuit
(test non médical)



Suivi, contrôle, réglage
et entretien toutes marques

satisfait
ou échangé



NOUVEAU

LISSAC l'Opticien

30 bis, Rue de Paris - 77220 Gretz-Armainvilliers

Tél : **01 64 07 68 81** - Fax : 01 64 16 46 85



EIFFAGE

TRAVAUX PUBLICS

ILE-DE-FRANCE/CENTRE

Etablissement d'APPIA Est Ile de France

- TERRASSEMENTS • ASSAINISSEMENTS
- TRAVAUX VOIRIES – VRD
- PRODUITS ET REVETEMENTS SPECIAUX
- SOLS INDUSTRIELS ET SPORTIFS

Agence de Seine et Marne Nord :

ZAC du Bel Air - Rue Charles Cordier - 77164 FERRIERES-EN-BRIE

Tél : 01 64 76 30 20 - Fax : 01 64 66 82 39

Route de Barcy - 77122 Monthyon - Tél : 01 64 36 54 44 - Fax : 01 64 36 26 22

Réservez votre espace publicitaire



dans le **magazine**

de **Gretz-Armainvilliers**

Contact

Cynthia de Almeida

06 69 51 36 55



Intermarché

SUPER



Gagnez des **€uros** grâce à la carte de fidélité valable dans tous les Intermarché

Lundi au Jeudi

9^H00 - 19^H20

sans interruption

Vendredi

9^H00 - 19^H40

sans interruption

Samedi

9^H00 - 19^H20

sans interruption

Dimanche

9^H00 - 12^H20

**NOUVEAU :
SERVICE DRIVE**



25, boulevard Victor Hugo - GRETZ-ARMAINVILLIERS



TÉL : 01 64 07 32 19

FAX : 01 64 06 61 37